

## SunFlag construit une usine

**A**ttirée par le marché continental qu'a tissé l'ALÉNA, l'entreprise Atlantic Yarns Inc. a décidé de consacrer 32 millions de dollars à la construction d'une usine avant-gardiste de fabrication de textile à Atholville (Nouveau-Brunswick), afin de desservir le marché nord-américain.

Atlantic Yarns est une division du groupe multinational SunFlag établi en Grande-Bretagne. Le groupe exploite des usines textiles au Royaume-Uni, au Kenya, en Tanzanie, au Cameroun, au Nigéria, en Thaïlande et en Inde, et emploie plus de 8 000 personnes à l'échelle mondiale.

L'établissement d'Atholville fabriquera des fils de qualité, en coton et en mélange de coton et polyester, à bouts libérés, pour diverses industries clientes. Dans un premier temps, Atlantic Yarns vendra 75 % de sa production à l'industrie canadienne du tricot et

## de 32 millions de \$ au Canada

entre 20 % et 25 % aux États-Unis — proportion qui, selon l'entreprise, devrait augmenter rapidement au cours de l'année à venir. Au départ, l'usine emploiera 50 personnes.

Selon le président et directeur général du SunFlag, M. Buhshan Bhardwaj :

• **« La décision qu'a prise la compagnie de s'implanter au Canada a été largement dictée par l'ALÉNA. L'usine, dotée d'équipement à filer d'avant-garde, sera en mesure de soutenir la concurrence de toutes les entreprises du secteur sur le marché nord-américain ».**

## pour desservir l'Amérique du Nord

D'autre part, un cabinet de consultants de Montréal ayant pour domaine de spécialisation l'industrie textile, Sofeffa Inc., a réalisé les études de marché et de coûts préliminaires pour le compte du groupe SunFlag, et son président, M. Marcel Pilon, avait ceci à dire lorsqu'interviewé par *Canada-Info-Investissement* : « La décision de s'établir ici a été précédée de deux années d'études techniques, d'études de marché et d'analyses de localisation, effectuées sur place. L'entreprise ne pouvait faire un meilleur choix ».

Comme le soulignait M. Pilon, quand on compare les coûts de l'industrie textile canadienne et ceux de l'industrie américaine, la balance penche du côté du Canada. « Les coûts généraux de main-d'œuvre représentent notre plus gros

avantage. Au Nouveau-Brunswick, les avantages sociaux que les employeurs doivent payer en vertu de la loi totalisent environ 16 %. Aux États-Unis, on parle plutôt d'une moyenne de 32 %. Les coûts d'électricité sont aussi moins élevés au Canada, au Nouveau-Brunswick en particulier. »

M. Pilon a précisé que l'entreprise a implanté son usine sur un terrain de 20 acres, ce qui lui laisse toute la place voulue pour prendre de l'expansion. Compte tenu des avantages sur le plan des coûts, et comme l'ALÉNA entre dans les dernières années de la phase d'application progressive de 10 ans qui a été prévue, SunFlag évaluera d'autres occasions d'étendre sa présence dans l'industrie textile nord-américaine. ♦

## Fonds de la Colombie-Britannique à l'intention des immigrants-investisseurs

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a créé un fonds de 35 millions de dollars en vertu d'un programme d'immigration et d'expansion économique — le Programme d'immigration des investisseurs — soumis à la réglementation fédérale.

Le *British Columbia Investment Fund Ltd.* a pour objet de favoriser l'immigration au Canada de gens d'affaires ayant réussi et dont la présence enrichirait l'économie de la province et représenterait une source de capitaux d'investissement pour des entreprises locales.

Le fonds, dont la Colombie-Britannique fait la promotion surtout en Asie, offre des obligations d'une valeur de 350 000 \$ à des immigrants potentiels qui satisfont aux critères de Citoyenneté et Immigration Canada. ♦

*Pour plus de renseignements sur le British Columbia Investment Fund, veuillez communiquer avec :*

**Dan Pantella**  
Bureau du commerce et de l'investissement de la C.-B.  
Ministère de l'Emploi et de l'Investissement  
1810, rue Blanshard, 7e étage  
Victoria (Colombie-Britannique)  
V8W 9N3

Téléphone : (250) 952-0652  
Télécopieur : (250) 952-0657